



# SPÉCIAL FINANCES

## FAIRE FACE AUX ENJEUX DE LA DÉCENNIE

DEPUIS 2020, L'ÉQUIPE MUNICIPALE SUIT UNE STRATÉGIE QUI PERMET AUJOURD'HUI D'AFFICHER DES RÉSULTATS POSITIFS, CONCRÉTISÉS PAR UNE FORTE RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA COMMUNE, PAR LA RECONSTITUTION DE SON ÉPARGNE ET LA RESTAURATION DE SA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT.

POUR LA 3<sup>E</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE, ELLE PRÉSENTE UN BUDGET SOUTENU EN INVESTISSEMENT ET MAÎTRISÉ EN FONCTIONNEMENT.

Avec pour ligne directrice une gestion rigoureuse de l'argent public, l'exercice 2025 s'appuie sur une politique fiscale stabilisée et sur la maîtrise des dépenses. Privée de marge de manœuvre financière et de capacité d'emprunt en début de mandat en raison d'un endettement très élevé\*, la commune n'était plus en mesure de lancer un nouveau cycle d'investissement. Le pilotage budgétaire des exercices 2021 et 2022 lui a redonné du souffle pour relancer l'investissement. "La stratégie engagée dès 2020 nous a permis de limiter le recours à l'emprunt et de reconstituer notre capacité d'auto-financement", souligne le maire, Arnaud Mathieu. "Préserver la santé financière de la commune est un travail de longue haleine, résultant d'une collaboration soutenue entre élus et agents communaux, mais aussi de la capacité d'une équipe à décaler ses projets initiaux quand le contexte impose d'autres priorités".

L'action municipale s'est donc concentrée autour de deux axes : l'entretien du patrimoine communal et la réponse concrète à la question du logement sur le territoire, sans abandonner les autres domaines d'intervention (école, tourisme, culture, associations, etc.). Ce budget 2025 concrétise ces efforts et affiche des indicateurs financiers positifs.

### Des objectifs à dimension humaine

Pour rappel, fin 2020, la commune de Villard-de-Lans était lauréate du programme gouvernemental "Petites villes de demain". Ce dispositif d'État au service des collectivités visait à les soutenir dans leurs projets de cohésion territoriale en les convenant durant 6 ans. Les élus villardiens y avaient

alors intégré leurs objectifs économiques, écologiques et sociaux, adaptés aux enjeux et à la dimension humaine du village. Dans ce projet figuraient 5 dossiers majeurs : la réalisation de deux opérations d'habitat, la revitalisation des équipements sportifs, de loisirs et culturels, la rénovation et la valorisation des espaces publics, mais aussi la création d'une retenue collinaire et d'une bibliothèque.

### Priorité au logement et aux équipements

"Confrontés à un contexte inflationniste fort et à une pression foncière tendue, il a fallu faire des choix et renoncer à certains de nos projets, comme la retenue collinaire et la bibliothèque", explique le maire. "La question du logement permanent sur le territoire est devenue notre priorité". En tant que président de la commission urbanisme intercommunale, le maire de Villard-de-Lans a donc initié la modification n°1 du PLUi-H avec un triple objectif : mieux encadrer la densité de logements, préserver les espaces verts et imposer dans chaque programme, la construction de logements sociaux, assortis de dispositifs d'accession sociale à la propriété. Depuis, trois programmes sont en cours avec à la clef, une trentaine d'appartements. De plus, la Maison Girard-Blanc offrira d'ici la fin de l'année 15 logements meublés pour les travailleurs saisonniers ou en très courts contrats, projet d'un



## RECONSTITUER LE FONCIER COMMUNAL

Depuis janvier 2023, la commune s'est fait accompagner par un partenaire crucial : l'EPFL (Établissement public foncier local) qui lui permet de bénéficier de financement relais dans ses acquisitions et d'un appui technique sur sa stratégie foncière. Toutes ces démarches se nourrissent du travail d'inventaire et d'actualisation du plan des gisements fonciers disponibles, réalisé par le service urbanisme. "Il est essentiel de reconstituer le foncier communal, matière première d'une politique publique d'aménagement", ajoute le maire. "C'est dans cette dynamique ambitieuse que nous conduisons actuellement nos projets de logements en résidence principale. Celui du secteur de l'Agopop permettrait en plus d'accueillir une maison médicale".

montant de 2,29 Md'€, subventionné à hauteur de 38,8% (889 000€) et financé à 61,2% par les ressources de la commune.

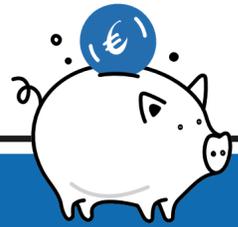
\* Dans son rapport d'observations, la Chambre régionale des comptes avait alors pointé la dégradation de la situation financière de la commune, la détérioration de sa capacité à se désendetter et préconisait de privilégier les investissements d'entretien et de renouvellement des équipements existants.

## L'ÉPARGNE COMMUNALE RECONSTITUÉE : UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE POUR LE LONG TERME

À partir d'un contexte financier très tendu en 2020, se matérialisant par un niveau d'épargne faible au regard de la charge de la dette à couvrir, la commune a progressivement restauré une réserve budgétaire grâce à une gestion rigoureuse des dépenses, à la recherche de nouvelles recettes et à une programmation prudente des investissements. Le choc inflationniste de 2023 a pu être absorbé par une maîtrise concomitante des dépenses de fonctionnement. À la faveur de cette dynamique budgétaire et de la majoration de la taxe sur les résidences secondaires (nécessaire au financement des opérations de logement permanent sur le territoire et à l'entretien du patrimoine existant), les marges de manœuvre ont été reconstruites.



Les dépenses progressent moins vite que les recettes ce qui permet de dégager une épargne utile au financement des investissements sans recours excessif à l'emprunt.



### COMPRENDRE L'ÉPARGNE COMMUNALE

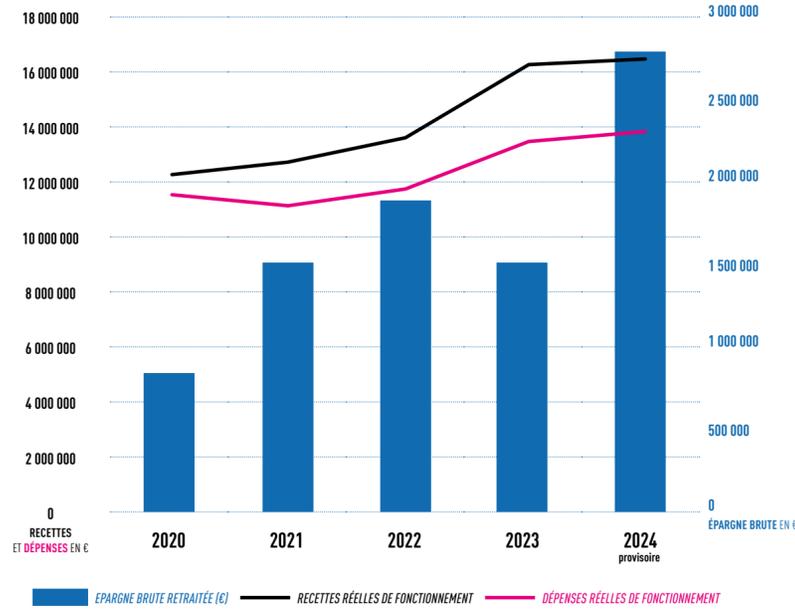
L'épargne nette, indicateur clef de la santé financière de la commune, correspond à sa capacité d'autofinancement de ses investissements, qui est la différence entre les recettes de fonctionnement (impôts locaux, dotations, etc.) et les dépenses de fonctionnement (salaires, charges, entretien, etc.) après remboursement de la dette.



Le taux d'épargne indique le degré de capacité de la commune à prélever une part de ses recettes courantes pour financer ses investissements. Pour Villard-de-Lans, le pilotage des dépenses permet de conserver un taux largement supérieur au seuil d'alerte fixé par l'État.



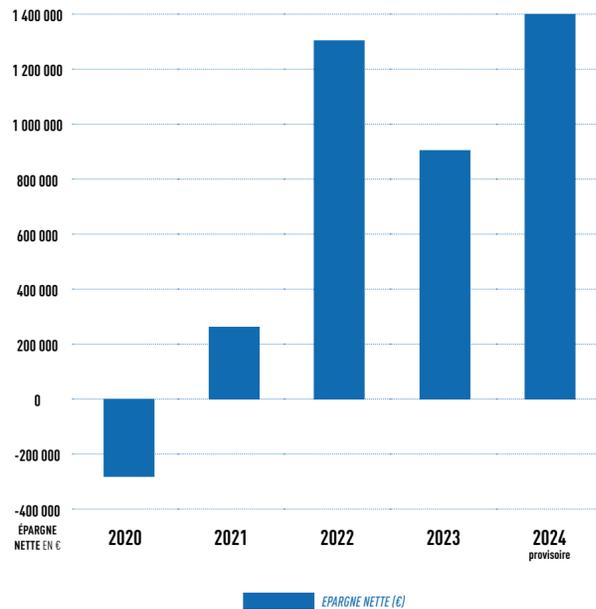
### ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES ET ÉPARGNE DÉGAGÉE



## L'ÉPARGNE NETTE EN FORTE HAUSSE

On voit par ailleurs une forte amélioration de l'épargne nette (ou capacité réelle de la commune à financer ses investissements après avoir couvert ses charges d'emprunt). C'est cette épargne qui permet d'investir davantage sans emprunter plus.

### ÉPARGNE NETTE : CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



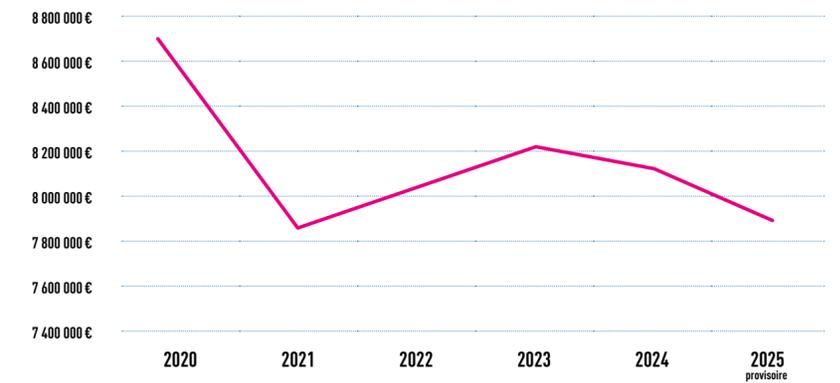
## LA COMMUNE S'EST DÉSENETTÉE : POUR L'ANNÉE 2025, LA DETTE DEVRAIT REPASSER SOUS LA BARRE DES 8 M€.

Après s'être significativement désendettée, la commune affiche un encours de dette gravitant autour des 8 M€. Son remboursement ne représente que 5 % des dépenses totales. Par comparaison, la dette dans le budget de l'État atteint 18% de ses dépenses en 2025.

À partir du moment où la dette n'évolue plus à la hausse et que l'épargne augmente, la capacité de désendettement s'améliore. Cet indicateur théorique mesure le nombre d'années d'épargne. Plus il est faible, meilleure est la situation financière d'une commune. Les services de l'État considèrent qu'au-delà de 12 ans la situation est critique.

**Pour Villard-de-Lans, cette capacité oscille entre 3 et 5 ans depuis 2021.**

### ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE



## DES INVESTISSEMENTS CENTRÉS SUR L'AVENIR

Entre 2021 et 2025, 12,3 M€ d'euros auront été consacrés à l'investissement et pour l'essentiel à la transformation, la rénovation et l'entretien du patrimoine communal (10,8 M€).



### PARMI LES PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION :



La Maison Girard-Blanc : 2,2 M€



La voirie : 2,08 M€



La patinoire : 1,14 M€



La gendarmerie : 1,13 M€



L'Espace loisirs et le centre aquatique : 950 k€



Les écoles : 593 k€

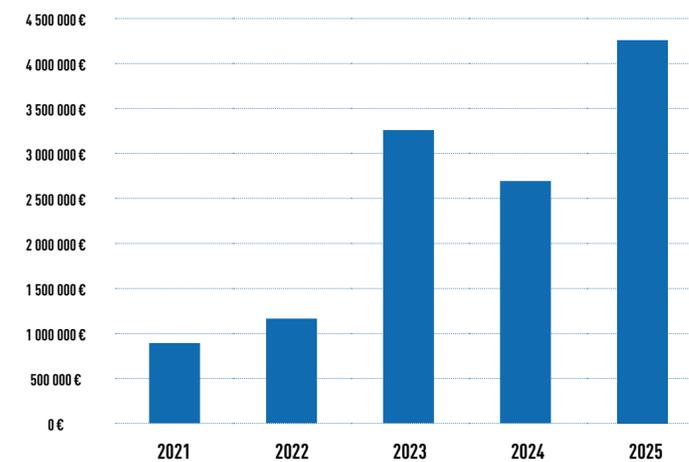


L'éclairage public : 387 k€



Les équipements culturels : 195 k€

### MONTANT DES INVESTISSEMENTS 2021-2025



2021	930 798 €
2022	1 209 050 €
2023	3 236 575 €
2024	2 681 006 €
2025	4 264 352 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12 321 781 €</b>

## OÙ VA VOTRE ARGENT ?

# RÉPARTITION POUR 100 EUROS DU BUDGET DE LA COMMUNE (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT)

BUDGET PAR CATÉGORIES	
CHARGES GÉNÉRALES	29 €
CHARGES DE PERSONNEL	32 €
AUTRES CHARGES ET PRÉLÈVEMENTS	6 €
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2 €
SUBVENTION À L'OMT	8 €
AUTRES PARTICIPATIONS	2 €
INVESTISSEMENT	16 €
SERVICE DE LA DETTE	5 €

BUDGET PAR DESTINATION	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ	14 €
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET GENDARMERIE	2 €
ECOLE ET TEMPS DE L'ENFANT	9 €
CULTURE ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS	2 €
SPORT LOISIRS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	22 €
VOIRIE, RÉSEAUX ET ESPACES PUBLICS	8 €
ESPACES VERTS	2 €
PROPRETÉ URBAINE	2 €
SERVICE DE LA DETTE	5 €
GESTION TECHNIQUE GÉNÉRALE ET AUTRES ÉQUIPEMENTS	8 €
TOURISME	11 €
LOGEMENT	11 €
SERVICE DE SECOURS ET INCENDIE	1 €
MOBILITÉS	3 €

## LES CHIFFRES CLEFS DU BUDGET COMMUNAL 2025

**BUDGET PRINCIPAL GLOBAL DE LA COMMUNE : 21 578 641 €**

### SECTION FONCTIONNEMENT :

**Budget principal recettes : 18 108 133 €**

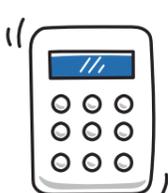
**Budget principal dépenses : 16 174 867 €**

**Epargne : 1 933 266 €**

### SECTION INVESTISSEMENT :

**Budget principal dépenses : 7 120 083 €**

**Budget principal recettes : 7 120 083 €**



## DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX INCHANGÉS DEPUIS 2020

Sauf majoration de la Taxe d'habitation sur la résidence secondaire (THRS) votée en 2023. Cette décision génère environ 750 000 euros de recettes supplémentaires pour nous permettre de conduire une politique volontariste en matière de foncier et de logement à prix accessible. C'est également un levier financier pour maintenir en état de fonctionnement nos équipements.

### TAUX 2025

**Taxe d'habitation : 20,16%**

**Taxe foncière : 43,85%**

**Foncier non bâti : 62,94%**

## OPPOSITION MUNICIPALE



S'agissant du budget et compte tenu du délai de 9 jours très court, et en raison de l'absence de vote des comptes administratifs il ne nous est pas possible d'y répondre pleinement.

En revanche, s'agissant d'une chronique sur les finances communales nous nous interrogeons sur les 3 points suivants :

- sur l'échange de parcelles SEVLC/commune ayant fait perdre à la commune une valeur foncière de plus d'1,6 million €
- sur le coût important de la réalisation de la maison des saisonniers avec un taux de subvention modeste, sans parler de l'absence de perspectives sur son fonctionnement
- sur l'accroissement des déficits notamment de la colline des bains corré à une absence de politique commerciale sur la gestion de l'ensemble des équipements ludiques ou sportifs repris par la commune en régie ou gestion directe.

[Villard.durablement@gmail.com](mailto:Villard.durablement@gmail.com)

La gestion financière de Villard-de-Lans en 2025 appelle à une vigilance accrue.

Les données pour 2023 montrent que les charges de fonctionnement s'élevaient à 14 580 530€, soit 3 214€ par habitant, dépassant significativement la moyenne nationale pour les communes de taille similaire, fixée à 4 441 095€. L'encours de la dette atteignait 7 956 390€, correspondant à 1 754 € par habitant, contre une moyenne nationale de 3 005 949€.

Par ailleurs, malgré des taux d'imposition élevés de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (augmentation), sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti, la municipalité a choisi de ne pas augmenter les impôts en 2024. Cette décision, bien que favorable aux contribuables, pourrait limiter les marges de manœuvre financières nécessaires pour équilibrer le budget communal.

La dépendance économique à des activités saisonnières expose la commune à des fluctuations financières imprévisibles.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et une gestion rigoureuse de la dette doivent être des priorités pour la municipalité en 2025. Une communication transparente sur les orientations budgétaires permettra aux citoyens de comprendre les choix effectués et d'assurer une gestion saine des finances communales.

Face à ces constats, il est impératif que la municipalité engage une réflexion approfondie sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et explore des sources de revenus diversifiées. Une gestion financière rigoureuse est essentielle pour assurer la pérennité des services publics et le bien-être des habitants de Villard-de-Lans.

**Villard c'est vous !**  
[villardcestvous@gmail.com](mailto:villardcestvous@gmail.com)